



ADIF - Association des Drones de l'Industrie Française

Après une décennie d'études de marché péchant par excès d'optimisme, il faut désormais admettre que le marché mondial du drone a pris son envol. Les leaders mondiaux sont américains (Aerovironment, Skydio, FLIR, General Atomics, etc...), israéliens (Elbit, Aeronautics, etc...) ou chinois (DJI, Ehang, Yuneec, etc...). Ces acteurs font tous au moins 200 à 300M€ de revenu sur la vente de systèmes de drones, ou ont levé des montants de cet ordre récemment. Ils sont tous soutenus, politiquement et financièrement, par leurs gouvernements respectifs. En Europe, les plus grands groupes réalisent de 10 à 50M€ de revenu, on peut citer UAV Factory, Wingcopter, Volocopter, Quantum Systems, Tekever, etc....

En France, la filière commence à se structurer. Mais seules 4 ou 5 sociétés (Parrot, Delair, Novadem, Elistair, Aeraccess) ont un revenu supérieur à 5M€ et ont quelques centaines à quelques milliers de drones en opération dans le monde. 10 à 15 sociétés ont un revenu autour de 1M€, avec quelques dizaines de drones en opération dans le monde.

Le constat est donc sans appel : le marché mondial est là, mais l'industrie française n'est aujourd'hui pas au rendez-vous. Sur les marchés de Défense, depuis 30 ans, malgré plus de 500M€ investis par le gouvernement dans différents programmes français, encore trop peu d'entre eux ont conduit au succès à l'export.

Toutes les études de marché, quelle que soit la segmentation choisie, prévoient que l'industrie du drone représentera au moins plusieurs dizaines de milliards à horizon 2030.

Il ne fait pas de doute qu'à terme, les moyens d'observation aériens seront sans personne à bord (par leur seule présence à bord, les personnes sont mises en danger alors qu'elles peuvent être remplacées par des caméras pour la fonction d'observation et qu'elles constituent une masse à transporter qui rend les machines plus lourdes et plus bruyantes), et que les moyens logistiques et de transport aérien sans pilote se développeront aussi fortement.

La maîtrise technologique des moyens autonomes qui sillonneront le ciel dans le futur (puisque cela arrivera, en France et dans le monde, quoi qu'on décide pour notre industrie) nous paraît stratégique en termes d'indépendance et de souveraineté.

La filière drone représentée par l'ADIF rassemble aujourd'hui environ 400 personnes pour un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 40M€. Le potentiel de croissance est important : au vu des marchés et de la compétition mondiale, il semble raisonnable de faire émerger un ou plusieurs champions nationaux qui soient agiles et réactifs à 300M€ de revenus annuels ou plus, à la hauteur des leaders mondiaux, et cumuler un revenu de l'ordre de 1 milliard d'euros pour 10 000 emplois, la plupart très qualifiés, à horizon 2030 dans la filière. Cela signifie que seraient conçues et produites en France plusieurs milliers à plusieurs centaines de milliers de machines par an, avec des services associés (opérations, maintenance, formation), capables d'assurer des revenus récurrents, et des emplois locaux sur le long terme.



Les principaux enjeux à résoudre concernent l'insertion de ces véhicules autonomes dans l'espace aérien, leur sécurisation vis-à-vis des tiers au sol, la sécurité vis-à-vis du piratage informatique, le droit à l'image (et plus globalement leur acceptation sociétale), ainsi que la protection vis-à-vis des drones offensifs (Lutte Anti Drones).

A terme, il ne fait pas de doute que tous ces obstacles seront franchis, par l'industrie française ou par d'autres acteurs.

Ils ne doivent pas occulter tout ce que les drones peuvent nous apporter en termes d'applications : ce sont de formidables outils pour la transition numérique des entreprises, capables de générer des jumeaux numériques de bâtiments, mines et carrières, infrastructures industrielles, etc... à grande échelle, ils permettent de sécuriser les infrastructures industrielles et leur environnement contre les accidents et les malveillances, lutter plus efficacement contre les conséquences des catastrophes naturelles, ils aident aussi à la transition environnementale en permettant par exemple de réduire drastiquement les quantités de pesticides employés en agriculture, ou en limitant la circulation de véhicules pour la logistique (et la construction des infrastructures associées), et ce sont aussi bien sûr des outils indispensables pour les forces publiques chargées d'assurer la sécurité de nos concitoyens ainsi que le contrôle des flux migratoires.

Ce paysage étant dressé, on peut constater que la France dispose de certains atouts et différenciateurs liés à notre histoire :

- des sociétés de drones nombreuses et résilientes, qui se sont créées en nombre et parmi les premières grâce à la réglementation française sur les drones, publiée dès 2012, soit une des premières au monde, qui a permis le bouillonnement de tout un écosystème
- des grands groupes industriels français qui, grâce à cette réglementation précoce, ont intégré tôt les technologies drones dans leurs opérations métier
- des grands groupes aéronautiques, qui font face à une crise sans précédent dans leur domaine, et qui ont un savoir-faire unique au monde, que ce soit en terme de design, de qualité, ou de production
- des laboratoires de recherche et un environnement académique liés à l'aéronautique qui figurent au premier plan mondial
- un environnement propice à l'innovation depuis quelques années en France, avec des ressources humaines de haut niveau, à un prix concurrentiel dans la compétition mondiale

A l'heure où l'industrie aéronautique traverse l'une des plus graves crises de son histoire et où des concurrents asiatiques crédibles émergent, les drones, en diminuant intrinsèquement le risque (par la suppression de personnes à bord), sont aussi un outil d'innovation (parmi d'autres) pour notre industrie aéronautique, permettant de faire rapidement des essais en vol sur de nouvelles technologies comme l'hydrogène, les systèmes de décision autonomes ou encore les moyens de communication liés au contrôle aérien.

Forts de ces constats, nous avons décidé de proposer collectivement des solutions permettant de répondre aux principaux enjeux identifiés afin que l'industrie française, avec ses points forts et ses faiblesses, puisse prendre toute sa part dans la compétition mondiale issue de cette technologie nouvelle et rapidement changeante.